

Formation « Comptages nocturnes lagomorphes »



Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires pour la réalisation des comptages de nuits à l'aide de sources lumineuses dans le respect d'un protocole scientifique et de la réglementation en vigueur. Formation obligatoire pour les personnes en charge de comptages nocturnes lagomorphes.

Intervenants :

FDC34 et Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

Contact :

Paul SAINT-LEGER 04 67 15 64 44/
06 74 88 11 58

Déroulement :

- Présentation du protocole et de la réglementation
- Limites du protocole
- Conditions de réalisation
- Exploitation des résultats

Infos pratiques :

Formation théorique réalisée sur une demi-journée en janvier et formation pratique dans le courant de mois de février/mars (1 soirée de comptage de 21h à 23h).

Age requis :

16 ans

Nombre de places :

En fonction des demandes.

Lieux :

- Formation théorique à la FDC34 de Saint-Jean-de-Védas
- Formation pratique à Dio et Valquières, Olonzac ou GIC Larzac selon la provenance des candidats.

Tarifs :

Formation gratuite.